

198749-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien des matériels de défense et de sécurité – Accord cadre de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire pour divers sites de la Banque de France

OJ S 57/2026 23/03/2026

**Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services**

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: BANQUE DE FRANCE

Adresse électronique: yenvan.angelique@banque-france.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Affaires économiques

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord cadre de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire pour divers sites de la Banque de France

Description: Mise en place d'un accord-cadre composite relatif à des prestations de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire pour divers sites de la Banque de France Le dispositif VIFID (vidéosurveillance fiduciaire) a pour vocation l'enregistrement des images capturées sur des espaces spécifiques liés à l'activité fiduciaire. Ce dispositif est totalement indépendant du dispositif de vidéosurveillance de sécurité (ou sûreté) de chaque site. Les images de chaque caméra n'ont pas vocation à être exploitées en temps réel, mais seulement en temps différé (relecture des images enregistrées). Le dispositif doit donc garantir des images de qualité et de fluidité irréprochable en relecture des images enregistrées. La vidéosurveillance fiduciaire occupe une place prépondérante dans la philosophie de contrôle afin de s'assurer a posteriori de la conformité de toutes les opérations réalisées. D'une manière générale, les objectifs du dispositif peuvent être définis de la manière suivante : dissuader tout comportement inadéquat ou frauduleux (prévention de la fraude interne) ; disposer des éléments nécessaires pour établir objectivement les faits en cas d'incident : suivre et documenter le déroulement des opérations dans le cadre d'un incident seulement (et uniquement) sur le respect des procédures ; conduire des investigations en cas de différences, afin d'exempter le personnel le cas échéant ; contrôler aléatoirement le respect des procédures afin de s'assurer que les nouveaux modes opératoires sont bien appliqués et de dispenser une démarche préventive et proactive pour protéger le personnel. Les installations sont équipées de systèmes de type CASD, ou Geutebrück ou Milestone. D'autres systèmes pourront également être intégrés dans le périmètre du marché, soit en remplacement des dispositifs existants, soit en complément des installations en place. Par ailleurs, des actions d'amélioration et de modernisation sont prévues dans les prochaines années afin de garantir un haut niveau de performance, de sécurité et de fiabilité du dispositif L'accord-cadre comprend principalement des prestations à exécuter sur une base forfaitaire et des prestations complémentaires sur bons de commande. Les prestations, objet du présent accord-cadre, dont le Titulaire assure la direction et assume l'entière responsabilité, sont assorties d'une obligation de résultat à l'égard de la Banque de France, afin de lui assurer la

continuité de service, la fiabilité et la pérennité des installations et équipements à maintenir. L'accord-cadre est divisé en 2 lots. Les lots sont décrits ci-après.

Identifiant de la procédure: 59972fe0-1411-4903-903c-859c16dcdddf

Identifiant interne: DAF 2026_000xxx

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50600000 Services de réparation et d'entretien des matériels de défense et de sécurité

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. S'il est conjoint, le mandataire du groupement doit être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Banque de France. Les candidats ne peuvent ni cumuler la qualité de candidat individuel et la qualité de membre d'un groupement, ni être mandataire de plusieurs groupements, ni être mandataire d'un groupement et cotraitant dans un autre groupement. De plus, un cotraitant ne peut pas se présenter en tant que membre de plusieurs groupements.

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 2 200 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Le candidat peut demander tout renseignement qu'il jugerait nécessaire au cours de l'établissement de sa candidature via le profil acheteur de la Banque de France (rubrique questions/réponses). Les candidats sont invités à communiquer leurs questions au plus tard le 13/04/2026. Toute question posée après cette date ne sera pas prise en compte. Les réponses à toutes les questions posées sont systématiquement communiquées à l'ensemble des candidats identifiés sur la plateforme et ce, au plus tard 4 jours avant la date limite de remise des plis. Les réponses peuvent être regroupées. Les candidats peuvent télécharger sur la plateforme de dématérialisation des achats de la Banque de France dans la rubrique « Pièces de marché » le dossier de consultation via le site : <https://achats-banquedefrance.safetender.com> Attention: lors du téléchargement du dossier de consultation sur la plateforme, les candidats ne sont pas obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne sont pas avertis par la plateforme des éventuelles modifications opérées dans le cadre de l'appel d'offres, et ils ne reçoivent pas les réponses aux questions. En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant la plateforme, la hotline est joignable aux coordonnées suivantes : E-mail : support@safetender.com Tél : 08 25 00 13 26 (du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00) Chaque candidat est tenu de signaler, selon les modalités prévues pour les questions, les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des documents de la consultation. A défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de la consultation.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Corruption:

Participation à une organisation criminelle:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Prestations de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire pour divers sites fiduciaires « modernisés »

Description: L'accord-cadre comporte principalement les prestations de base forfaitaires suivantes : - La maintenance Technique (préventive et corrective) des installations et équipements objets du marché : - La maintenance des solutions logicielles (corrective, adaptative et évolutive) avec 1 visite par an) des appliances, des postes informatiques et périphériques IP composant le réseau de Sûreté de la Direction de la Sécurité. - Le maintien en condition de sécurité (MCS) a pour objectif de maintenir à niveau les équipements en matière de cybersécurité. - Le suivi et la recherche d'optimisation des installations ; - La constitution des stocks de pièces détachées si nécessaire, et leur gestion, pour répondre aux Garanties de Temps d'intervention (GTI), aux Garanties de Temps de Rétablissement (GTR) et à la maintenance curative, - La mise à disposition par le TITULAIRE, s'il en possède une, de sa Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) pour le suivi des interventions et des rapports - La mise à disposition d'un outil de gestion informatique afin de permettre un accès sécurisé aux informations concernant l'intégralité du parc, au suivi les interventions, et aux rapports de visite, aux factures et aux dossiers de conformité. - Le suivi administratif des opérations de maintenance (compte rendu, rapports, réunions, suivi des sous-traitants, exploitation, tenue à jour de la documentation technique, réglementaire et administrative, établissement de devis, etc.). Les sites concernés par le lot 01 sont : Siège de la Banque de France à Paris (75), Centre Fiduciaire du Nord de France CEFINOF (Sainghin-en-Mélantois – 59) , Centre Fiduciaire de Paris la courneuve (93), Caen, Rennes, Orléans, Strasbourg, Dijon, Nantes. L'accord-cadre comporte également des prestations complémentaires sur émission de bon de commande, notamment : - Les prestations de maintenance complémentaires (mise en conformité, amélioration, extension, remplacement, rénovation d'installations) ; - Les travaux complémentaires d'amélioration suites aux maintenances - Toutes les opérations de travaux de transformation, de restructuration ou de modification affectant les installations de vidéosurveillance fiduciaire , réalisées dans le cadre d'un projet décidé par la Banque de

France - Les travaux de mise en sécurité en cas de risque immédiat pour la sécurité (un acte de malveillance, utilisation anormale des installations, catastrophe naturelle, etc.);

Identifiant interne: Lot 01

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: paris

Code postal: 75001

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Il est envisagé de retenir 5 opérateurs. Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences posées, est supérieur à 5, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique appréciée sur la base des documents visés et par application de la pondération suivante : Appréciation des références en lien avec l'objet du marché : 100 % Si le candidat n'est pas en mesure de produire les références demandées, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout moyen qu'il estime équivalent. En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 51 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 1 500 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 050 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Pour l'appréciation économique et financière du candidat, les documents ou renseignements suivants doivent être fournis par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré. • un DC1 et un DC2 disponibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles, • Les bilans (liasses fiscales feuillet n°2050, 2051 et 2052) du candidat pour chacune des trois dernières années disponibles (uniquement pour le mandataire en cas de groupement), • attestation d'assurance couvrant les risques professionnels. • attestation « Russie » : une attestation sur l'honneur dûment datée et signée au titre de l'article 5 duodecies paragraphe 1er du règlement (UE) 833/2014 du Conseil du 31 juillet 2014 modifié concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France à l'adresse suivante :

<https://banque-france.achatpublic.com> Cette attestation sera fournie, le cas échéant, pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature. • un engagement de confidentialité téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France à l'adresse suivante <https://achats-banquedefrance.safetender.com>. Cet engagement de confidentialité sera fourni pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature. Pour l'appréciation des références du candidat, les documents suivants doivent être fournis par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré. - Une liste des principaux marchés de services (10 maximum par candidat) réalisés par le candidat au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet du marché (Maintenance et Maintien en conditions de sécurité des installations de video surveillance fiduciaire, sur des sites bancaire avec une exploitation 24/24 – 7j/7j) et du lot notamment dans le cadre de prestations de maintenance des installations de video surveillance fiduciaire, indiquant les types prestations, le montant, la date et le destinataire public ou privé en lien avec l'objet du marché, Les candidats doivent présenter leur compétence dans la gestion des systèmes VMS de type CASD, ou Geutebrück ou Milestone et autres. En cas de groupement, le groupement présente 10 références maximum incluant celles du mandataire et du/des co-traitant(s). Si le candidat n'est pas en mesure de produire les références demandées, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout moyen qu'il estime équivalente. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années. - Le candidat présente les moyens matériels et équipements techniques dont il dispose pour la réalisation de contrats de même nature. - Présentation des certificats de qualifications professionnelles. Il est précisé que la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat ;

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Exigences minimales de Capacités économiques et financières: 1- Le chiffre d'affaires global le plus élevé sur les 3 derniers exercices disponibles ne doit pas être inférieur à 2 500 000 € Il est précisé qu'en cas de groupement, le chiffre d'affaires retenu pour la comparaison avec le niveau minimal requis sera la somme des chiffres d'affaires des membres du groupement. ET 2- Le résultat net doit être positif sur au moins 1 des 3 derniers exercices. 3- Le ratio capitaux propres / capital social doit être supérieur à 0,5 sur au moins 1 des 3 derniers exercices (cette condition n'étant pas éliminatoire pour une entreprise bénéficiant d'un plan de continuation). 4- Le résultat d'exploitation doit être positif sur au moins 1 des 3 derniers exercices. Il est précisé qu'en cas de groupement, les ratios 2 à 4 devront être respectés par le seul mandataire du groupement. Pour les ratios 2 à 4, au moins 2 d'entre eux devront être respectés pour admettre la recevabilité de la candidature. Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimum de capacité économique et financière requis seront éliminées. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique des liens existants entre eux : groupement, sous-traitance, filiale, maison mère ...), il fournit l'ensemble des documents exigés pour chaque opérateur et justifie qu'il disposera de ces capacités pour l'exécution du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Exigences minimales de Capacités Techniques: La détention des certificats de qualité et de qualification professionnelle suivants : - Les Certifications ISO 9001 (ou équivalent) ou certification ISO 14001 (ou équivalent) et la Certification ISO 27001 (ou équivalent) Et - les certifications NF Service et APSAD basé sur les référentiels NF 367-182 et APSAD R82 ou équivalent. Toutes les candidatures qui ne présenteront pas ce niveau minimum de capacité technique requis seront éliminées. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte): 100,00

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée sur la base des critères d'attribution indiqués dans le règlement de consultation.

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou des parties de ceux-ci) sont officieusement disponibles: français

Date limite de demande d'informations complémentaires: 13/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00)

Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://achats-banquedefrance.safetender.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://achats-banquedefrance.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 21/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Pas encore connu

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: un engagement de confidentialité téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France à l'adresse suivante <https://achats-banquedefrance.safetender.com>. Cet engagement de confidentialité sera fourni pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature.

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Justification de la durée de l'accord-cadre: La durée maximum de l'accord-cadre de 51 mois se justifie par la période de prise en charge de 3 mois avant le début d'exécution des prestations de maintenance.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu d'exécution: BANQUE DE FRANCE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu d'exécution: BANQUE DE FRANCE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Prestations de maintenance des installations de vidéosurveillance fiduciaire pour divers sites fiduciaires « non modernisés »

Description: L'accord-cadre comporte principalement les prestations de base forfaitaires suivantes : - La maintenance Technique (préventive et corrective) des installations et équipements objets du marché : - La maintenance des solutions logicielles (corrective, adaptative et évolutive) avec 1 visite par an) des appliances, des postes informatiques et périphériques IP composant le réseau de Sûreté de la Direction de la Sécurité. - Le maintien en condition de sécurité (MCS) a pour objectif de maintenir à niveau les équipements en matière de cybersécurité. - Le suivi et la recherche d'optimisation des installations ; - La constitution des stocks de pièces détachées si nécessaire, et leur gestion, pour répondre aux Garanties de Temps d'intervention (GTI), aux Garanties de Temps de Rétablissement (GTR) et à la maintenance curative, - La mise à disposition par le TITULAIRE, s'il en possède une, de sa Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) pour le suivi des interventions et des rapports - La mise à disposition d'un outil de gestion informatique afin de permettre un accès sécurisé aux informations concernant l'intégralité du parc, au suivi les interventions, et aux rapports de visite, aux factures et aux dossiers de conformité. - Le suivi administratif des opérations de maintenance (compte rendu, rapports, réunions, suivi des sous-traitants, exploitation, tenue à jour de la documentation technique, réglementaire et administrative, établissement de devis, etc.). Les sites concernés par le lot 02 sont : Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille, Chamalieres, Ajaccio, Bastia. L'accord-cadre comporte également des

prestations complémentaires sur émission de bon de commande, notamment : - Les prestations de maintenance complémentaires (mise en conformité, amélioration, extension, remplacement, rénovation d'installations) ; - Les travaux complémentaires d'amélioration suites aux maintenances - Toutes les opérations de travaux de transformation, de restructuration ou de modification affectant les installations de vidéosurveillance fiduciaire , réalisées dans le cadre d'un projet décidé par la Banque de France - Les travaux de mise en sécurité en cas de risque immédiat pour la sécurité (un acte de malveillance, utilisation anormale des installations, catastrophe naturelle, etc.);

Identifiant interne: Lot 02

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: paris

Code postal: 75001

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Il est envisagé de retenir 5 opérateurs. Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences posées, est supérieur à 5, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique appréciée sur la base des documents visés et par application de la pondération suivante : Appréciation des références en lien avec l'objet du marché : 100 % Si le candidat n'est pas en mesure de produire les références demandées, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout moyen qu'il estime équivalent. En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 51 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 2

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 500 000,00 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 050 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans la demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Pour l'appréciation économique et financière du candidat, les documents ou renseignements suivants doivent être fournis par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré. • un DC1 et un DC2 disponibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles, • Les bilans (liasses fiscales feuillet n°2050, 2051 et 2052) du candidat

pour chacune des trois dernières années disponibles (uniquement pour le mandataire en cas de groupement), • attestation d'assurance couvrant les risques professionnels. • attestation « Russie » : une attestation sur l'honneur dûment datée et signée au titre de l'article 5 duodécies paragraphe 1er du règlement (UE) 833/2014 du Conseil du 31 juillet 2014 modifié concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France à l'adresse suivante :

<https://banque-france.achatpublic.com> Cette attestation sera fournie, le cas échéant, pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature. • un engagement de confidentialité téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France à l'adresse suivante <https://achats-banquedefrance.safetender.com>. Cet engagement de confidentialité sera fourni pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature. Pour l'appréciation des références du candidat, les documents suivants doivent être fournis par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré. - Une liste des principaux marchés de services (10 maximum par candidat) réalisés par le candidat au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet du marché (Maintenance et Maintien en conditions de sécurité des installations de video surveillance fiduciaire, sur des sites bancaire avec une exploitation 24/24 – 7j/7j) et du lot notamment dans le cadre de prestations de maintenance des installations de video surveillance fiduciaire, indiquant les types prestations, le montant, la date et le destinataire public ou privé en lien avec l'objet du marché, Les candidats doivent présenter leur compétence dans la gestion des systèmes VMS de type CASD, ou Geutebrück ou Milestone et autres. En cas de groupement, le groupement présente 10 références maximum incluant celles du mandataire et du/des co-traitant(s). Si le candidat n'est pas en mesure de produire les références demandées, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout moyen qu'il estime équivalente. - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années. - Le candidat présente les moyens matériels et équipements techniques dont il dispose pour la réalisation de contrats de même nature. - Présentation des certificats de qualifications professionnelles. Il est précisé que la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations pour lesquelles il se porte candidat ;

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Exigences minimales de Capacités économiques et financières: 1- Le chiffre d'affaires global le plus élevé sur les 3 derniers exercices disponibles ne doit pas être inférieur à 700 000 € Il est précisé qu'en cas de groupement, le chiffre d'affaires retenu pour la comparaison avec le niveau minimal requis sera la somme des chiffres d'affaires des membres du groupement. ET 2- Le résultat net doit être positif sur au moins 1 des 3 derniers exercices. 3- Le ratio capitaux propres / capital social doit être supérieur à 0,5 sur au moins 1 des 3 derniers exercices (cette condition n'étant pas éliminatoire pour une entreprise bénéficiant d'un plan de continuation). 4- Le résultat d'exploitation doit être positif sur au moins 1 des 3 derniers exercices. Il est précisé qu'en cas de groupement, les ratios 2 à 4 devront être respectés par le seul mandataire du groupement. Pour les ratios 2 à 4, au moins 2 d'entre eux devront être respectés pour admettre la recevabilité de la candidature. Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimum de capacité économique et financière requis seront éliminées. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique

des liens existants entre eux : groupement, sous-traitance, filiale, maison mère ...), il fournit l'ensemble des documents exigés pour chaque opérateur et justifie qu'il disposera de ces capacités pour l'exécution du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Exigences minimales de Capacités Techniques: La détention des certificats de qualité et de qualification professionnelle suivants : - Les Certifications ISO 9001 (ou équivalent) ou certification ISO 14001 (ou équivalent) et la Certification ISO 27001 (ou équivalent) Et - les certifications NF Service et APSAD basé sur les référentiels NF 367-182 et APSAD R82 ou équivalent. Toutes les candidatures qui ne présenteront pas ce niveau minimum de capacité technique requis seront éliminées.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte): 100,00

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée sur la base des critères d'attribution indiqués dans le règlement de consultation.

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché: Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou des parties de ceux-ci) sont officiellement disponibles: français

Date limite de demande d'informations complémentaires: 13/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00)

Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

<https://achats-banquedefrance.safetender.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://achats-banquedefrance.safetender.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 21/04/2026 12:00:00
(UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Pas encore connu

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: un engagement de confidentialité téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France à l'adresse suivante

<https://achats-banquedefrance.safetender.com>. Cet engagement de confidentialité sera fourni pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature.

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Justification de la durée de l'accord-cadre: La durée maximum de l'accord-cadre de 51 mois se justifie par la période de prise en charge de 3 mois avant le début d'exécution des prestations de maintenance.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Organisation chargée des procédures de recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu d'exécution: BANQUE DE FRANCE

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu d'exécution: BANQUE DE FRANCE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: BANQUE DE FRANCE

Numéro d'enregistrement: 57210489100013

Département: Direction des Achats

Adresse postale: 39 rue Croix des Petits champs

Ville: PARIS CEDEX 01

Code postal: 75049

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: Yen-Van ANGELIQUE

Adresse électronique: yenvan.angelique@banque-france.fr

Téléphone: 0142924297

Télécopieur: 0142925397

Adresse internet: www.banque-france.fr

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://achats-banquedefrance.safetender.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu d'exécution

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu d'exécution

8.1. ORG-0002

Nom officiel: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Numéro d'enregistrement: nc

Département: Organisation chargée des procédures de recours

Adresse postale: 7 rue de Jouy

Ville: PARIS CEDEX 04

Code postal: 75181

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone: 0144594400

Télécopieur: 0144594646

Adresse internet: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 378a2b39-ddbe-4a76-98de-4b54b39b66af - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 20/03/2026 11:52:21 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 198749-2026

Numéro de publication au JO S: 57/2026

Date de publication: 23/03/2026